Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au **22 août 2022, au plus tard.**

BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances,
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville,
tél. 032 752 10 10, compta@neuveville.ch

Le/la soussigné(e) passe commande ferme

de ..... litres de mazout.
☐ Normal
☐ Eco

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Signature : .....

Date : .....

Livraison prévue dans le courant
du mois de septembre 2022

Avis de construction

Requérante : Mme Liselotte Cosandier, chemin de Chavannes 12, 2514 Ligerz

Auteur du projet : Grimm Heiztechnik AG, Riedmatte 2, 2576 Lüscherz

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur extérieures.

Zone : Zone agricole

Dérogation : À l'article 24c de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 5 août 2022 au 5 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête
publique.

La Neuveville, le 5 août 2022
Municipalité de La Neuveville

ANNONCE DE TRAVAUX

Dans le cadre des travaux sur la N5, l'Office Fédéral des routes doit procéder à la fermeture de la bretelle de sortie de La Neuveville.

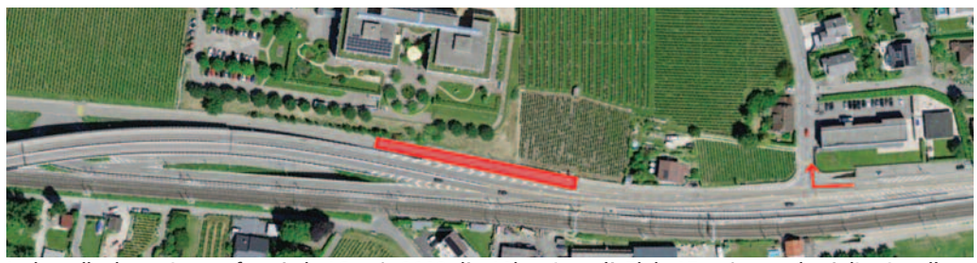

La bretelle de sortie sera fermée le 16 août 2022 dès 19h et jusqu'à 7h le 17 août pour la réalisation d'une traversée de collecteur. Une déviation pour les usagers venant de Bienne sera mise en place par le chemin de Ruveau (Moïtel). En cas de météo défavorable, un report des travaux est possible. Nous vous remercions de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionne ce chantier.

ANNONCE DE TRAVAUX

Dans le cadre des travaux sur la N5, l'Office Fédéral des routes doit procéder à la fermeture du chemin de Poudeilles entre Poudeilles et le Moïtel.

Le chemin sera fermé du 15 au 18 août 2022 pour la réalisation d'un collecteur. En cas de météo défavorable, un report des travaux et/ou une prolongation de leur durée sont possibles. Les riverains seront personnellement informés. Nous vous remercions de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionne ce chantier.

Avis de construction

Requérant : M. Philippe Coulon, chemin des Prés-Guetins 41, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Easy-Sun Sàrl, Passage du Lion d'Or 6A, 1040 Echallens

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure.

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 12 août 2022 au 12 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 12 août 2022

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Bernard Waeber, chemin du Rêche 14, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Top Sun Energy SA, rue de l'Oservatoire 32, 2000 Neuchâtel

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure.

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 5 août 2022 au 5 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 5 août 2022

Municipalité de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville 031 638 88 60

Depuis le 1er octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

LES INFOS DU MUNICIPAL
12 août 2022

FESTIVITES DU 1ER AOÛT – SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA NEUVEVILLE (SDN) REMERCIEMENTS

La Fête nationale a été célébrée cette année le 31 juillet 2022 dans notre cité, offrant un tout nouveau concept de festivités aux habitants et visiteurs habituellement présents pour les feux d'artifices et le bûcher au bord du lac. Cet évènement organisé par la Société de Développement de La Neuveville s'est révélé féérique, par la présence d'artistes de rue et de magiciens qui ont pris possession de la place de la Liberté, ponctué par quelques discours officiels. A la nuit tombée, les spectateurs ont pu admirer la façade du Café-théâtre de la Tour de Rive qui s'est transformée en une toile géante retraçant les étapes clés de La Neuveville avec l'apparition de personnages célèbres qui en ont fait l'histoire. Le spectacle s'est ainsi achevé par un grand cortège de lampions portés par les enfants guidés par les artistes de rue qui ont traversé les rues de la vieille ville pour terminer au bord du lac pour le final du spectacle. Le Conseil municipal tient à féliciter chaleureusement la Société de Développement et ses membres pour l'organisation de ce 1er août différent, poétique et féérique, qui a eu un grand succès.

ABATTAGE DES CATALPA AU PRE DE LA TOUR

Les neuf Catalpa plantés au sud du terrain de sport ont apporté jusqu'à présent une ombre bienvenue aussi bien sur la piste de saut en longueur que pour le stationnement des voitures du parking Jean-Jacques Rousseau. Malheureusement, lors des inondations de 2021, ils sont restés plusieurs jours dans l'eau. Bien que ces arbres soient résistants à de brèves inondations, ils n'ont pas survécu. Trois arbres sont complètement secs et les autres poussent difficilement. Pour des raisons de sécurité, les trois Catalpa secs vont être rapidement abattus. Le service de la gestion du territoire évaluera cet automne s'il est nécessaire d'abattre les arbres restants ou s'ils ont des chances de survivre. Dans le cas où il serait nécessaire de les abattre, ils seront remplacés cet hiver par de nouveaux arbres.

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent:

- Place de la Liberté, installé sur un support, **devant le bâtiment de la Mairie, côté nord;**
- Place de la Gare 3, installé sur un support, **devant l'entrée du Centre des Epancheurs;**
- Chemin de la Plage 10, **contre la station de pompage sur la façade sud, côté est.** En face du mur du Restaurant de la Plage;
- Chemin de St-Joux 22, **à l'intérieur du bâtiment du Restaurant du Nénuphar,** sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine.**
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district.**
- Route du Vignoble 21, **placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne.**
- Rue des Mornets 25, **placé sur le mur nord de la station de couplage.**
- Schafisweg 39 à Chavannes, **placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes.**

Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, un/une opérateur/trice indique les directives à suivre, étape par étape.

A NOTER ! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier anti-vol mis sous alarme.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

SYNDICAT DE COMMUNES SERVICE DES EAUX TLN

Douanne-Daucher, Gléresse, La Neuveville

Le service des eaux TLN est né en 2013 de la fusion des services des eaux des communes de Douanne- Tüscherz, Gléresse et La Neuveville. En tant que fournisseur complet, le syndicat garantit l'approvisionnement en eau potable d'une qualité irréprochable ainsi qu'en eau industrielle et en eau d'extinction (www.tln- aqua.ch).

Nous cherchons pour de suite
ou date à convenir un/e

Monteur de réseau d'eau (H/F) à 100%

Mission
- Contrôle et effectuer les travaux de maintenance des installations des réseaux, conduites, vannes et hydrantes
- Surveillance et entretien des installations techniques (conduites, réservoires, stations de pompage, sources et installations de mesure
- Participation au service de piquet

Profil
- Être au bénéfice d'un CFC d'installateur sanitaire et /ou bénéfice d'un titre équivalent
- Formation continue monteur/euse en tuyauterie avec brevet fédéral ou volonté de suivre cette formation
- Capacité à travailler indépendamment et avoir le sens des responsabilités
- Être en possession d'un permis de conduire cat. B
- Maîtrise parfaite du français ou de l'allemand avec très bonnes connaissances de l'autre langue

Nous offrons
- Un emploi stable, intéressant et varié
- De bonnes conditions de travail flexibles
- Possibilité de formation continue individuelle
- Des infrastructures modernes

Un travail varié et à responsabilités vous attend au sein d'une équipe engagée, avec la possibilité d'apporter activement vos propres idées dans une organisation à taille humaine. Vous aurez aussi l'occasion de collaborer dans un cadre de travail flexible aux infrastructures modernes. Fournir de l'eau de qualité ainsi qu'un service de proximité sont les objectifs quotidiens du Service des eaux TLN, nous nous réjouissons de pouvoir accueillir une nouvelle personne pour relever ces défis.

Est-ce que vous êtes intéressé/e? M. Stefan Pfister, responsable du personnel au Service des eaux TLN, répond volontiers à vos questions (Mobile: 079 441 04 73).

Envoyez-nous votre dossier de candidature par écrit jusqu'au 31 août 2022 à: Syndicat de communes Service des eaux TLN, Dorfgasse 22, 2514 Ligerz ou par mail à stefan.pfister@tln-aqua.ch.

SYNDICAT DE COMMUNES SERVICE DES EAUX TLN

Douanne-Daucher, Gléresse, La Neuveville

Le service des eaux TLN est né en 2013 de la fusion des services des eaux des communes de Douanne- Tüscherz, Gléresse et La Neuveville. En tant que fournisseur complet, le syndicat garantit l'approvisionnement en eau potable d'une qualité irréprochable ainsi qu'en eau industrielle et en eau d'extinction (www.tln- aqua.ch).

Nous cherchons pour de suite
ou date à convenir un/e

Chef/fe d'exploitation - fontainier/ère (100%)

Mission
- Organisation et surveillance de l'exploitation du service des eaux TLN avec 2 collaborateurs
- Gérer le matériel d'exploitation et assurer l'entretien et la réparation des ouvrages (réservoirs, stations de pompage, captages d'eau souterraine), des conduites industrielles ainsi que la technique et la do- cumentation des installations
- Collaboration à la planification et au remplacement de constructions, d'ouvrages et de conduites industrielles
- Gestion du system de contrôle et de commande (RITOP) et la détection des fuites (Lorno).
- Garantie et documentation du contrôle de qualité global
- Organiser et collaborer au service de piquet de l'exploitation en faisant appel à des entreprises externes
- Collaboration active à la budgétisation et à la planification financière ainsi qu'aux échanges permanents d'informations avec l'administration TLN
- Siège à titre consultatif au comité ainsi qu'à la commission d'exploitation et à la commission de réalisation des travaux

Profil
- Être au bénéfice d'un CFC d'installateur sanitaire et /ou bénéfice d'un titre équivalent
- Formations continues monteur/euse en tuyauterie et de fontainier/ère avec brevet fédéral ou volonté de suivre la formation continue de fontainier/ère
- Très bonnes connaissances de l'allemand et du français et familiarité avec les applications informatiques usuelles
- Personnalité communicative et ouverte avec une expérience de direction ainsi que des compétences en matière d'organisation et de négociation
- Résistance au stress dans les activités quotidiennes et les situations imprévues et capacité à travailler de manière autonome
- Permis de conduire cat. B

Un travail varié et à responsabilités vous attend au sein d'une équipe engagée, avec la possibilité d'apporter activement vos propres idées dans une organisation à taille humaine. Vous aurez aussi l'occasion de collaborer dans un cadre de travail flexible aux infrastructures modernes. Fournir de l'eau de qualité ainsi qu'un service de proximité sont les objectifs quotidiens du Service des eaux TLN, nous nous réjouissons de pouvoir accueillir une nouvelle personne pour relever ces défis.

Est-ce que vous êtes intéressé/e? M. Stefan Pfister, responsable du personnel au Service des eaux TLN, répond volontiers à vos questions (Mobile: 079 441 04 73).

Envoyez-nous votre dossier de candidature par écrit jusqu'au 31 août 2022 à: Syndicat de communes Service des eaux TLN, Dorfgasse 22, 2514 Ligerz ou par mail à stefan.pfister@tln-aqua.ch.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général sur le crédit d'engagement de CHF 687'900.- TTC pour la réfection du chemin des Oeuchettes comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement), a été publié dans la feuille officielle d'avis no 26 du 8 juillet 2022 pendant un délai de 30 jours.

Aucun référendum ni aucun recours en matière communale n'ont été déposés à son encontre durant cette période. L'arrêté entre en vigueur immédiatement.

La Neuveville, le 12 août 2022

LE CHANCELIER MUNICIPAL
V. Carbone

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général sur la révision partielle du Règlement pour la gestion d'un fonds spécial sur le «stationnement» relatif à la gestion des places de stationnement publiques (B2281.5) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 26 du 8 juillet 2022 pendant un délai de 30 jours.

Aucun référendum ni aucun recours en matière communale n'ont été déposés à son encontre durant cette période. Cette révision partielle entre en vigueur le 1er janvier 2023.

La Neuveville, le 12 août 2022

LE CHANCELIER MUNICIPAL
V. Carbone

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

En vertu du *Règlement de police administrative,* il est rappelé ce qui suit :

- Les propriétaires ou détenteurs de chien, sont tenus de les déclarer au bureau de la police administrative, où, une médaille leur sera délivrée; La taxe annuelle (CHF 75.-) est due pour chaque chien. La caisse municipale se charge d'envoyer les factures aux propriétaires.

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Les changements de propriétaire ou les décès doivent également être annoncés **par le propriétaire à AMICUS** soit par téléphone au 0848 777 100 ou par mail à info@amicus.ch. L'annonce à la commune ne suffit pas. Les changements d'adresse sont annoncés à Amicus pas la commune.

Par la même occasion, quelques directives, reprises du Règlement susmentionné, vous sont énumérées:

- Celui qui détient des animaux est tenu de leur assurer des conditions d'hygiène et de soins répondant aux impératifs de la protection des animaux.
- Les animaux doivent être gardés et surveillés de manière qu'ils n'incommodent d'aucune façon le voisinage.
- **En ville et sur le domaine bâti, les chiens seront tenus en laisse. Leurs déjections seront enlevées par le détenteur**. A l'extérieur du domaine bâti, les chiens doivent rester constamment à la vue et sous le contrôle de la personne qui en a la garde.

Toute infraction aux prescriptions ci-dessus est passible d'une amende. Merci de vous y conformer.

Police administrative

SAINT-JOUX FESTIVAL

La plage de Saint-Joux à La Neuveville sera en fête du 17 au 21 août prochain. Des concerts, des soirées DJ, des activités sportives en tout genre et une compétition internationale de Pump Track animeront les rives du lac de Bienne. Saint-Joux Festival célèbrera ainsi la réouverture de la totalité de la plage après des années d'analyse et de travaux de renforcement des berges.

Impossible de s'ennuyer lors de la dernière semaine des vacances scolaires ! A La Neuveville, une multitude d'animations seront proposées à tous les publics et entièrement gratuites. Grâce à l'engagement d'une dizaine de clubs et associations neuvevilloises, un vaste de programme a été mis sur pied.

Musique

La Zone Piétonne, organisatrice des concerts gratuits en vieille ville de mai à septembre, déplacera exceptionnellement sa scène et ses infrastructures sur la plage afin d'y proposer une soirée Rap, une soirée Rock et des DJ sets.

Activités ludiques et sportives

Quant aux plus jeunes, ils ne seront pas en reste. Le CAJ (Centre Animation Jeunesse) ainsi que JaNiMe prépareront des activités pour les enfants et les jeunes de mercredi à dimanche. Parcours d'obstacles, glissades, bubble foot, animations nautiques, tournoi de tir à l'arc et compétition de trottinette. Le FC La Neuveville – Lamboing fera la part belle aux jeux de balles alors que les clubs nautiques de la Bordée de Tribord et Attraxion proposeront des démonstrations sur l'eau et initieront les intéressés à leurs sports. L'école de plongée MZ Plongée, quant à elle, exposera des photos sous-marines sur le site.

Compétitions sportives

Sur le plan sportif, l'offre sera très attractive aussi. Jeudi, le traditionnel Bike & Run donnera le départ aux duos course à pied et vélo dès 18h. Une manière originale de se dépasser en courant et en roulant par équipe de deux mais avec un seul vélo. Les participants choisissent à quelle fréquence le vététiste donne le vélo au coureur. Et sur la toute nouvelle piste de Pump Track, des courses de niveau national et international seront organisées tout au long du week-end. Samedi, les titres de championne et de champion suisses Elite seront décernés au terme de la compétition. Puis, une épreuve du plus haut niveau verra des compétiteurs pros s'affronter lors du Red Bull UCI Pump Track World Championships pour tenter de décrocher leur place en finale des championnats du Monde qui se dérouleront en novembre au Chili. Finalement, dimanche place à la relève avec les championnats suisses junior de Pump Track.

Restauration, bars et Food-trucks viendront parfaire le programme du festival. La plage de Saint-Joux s'annonce ainsi comme une destination incontournable du 17 au 21 août pour les Neuvevillois et pour les visiteurs de l'extérieur. A noter que pour le confort et la sécurité de tous, la zone de Saint-Joux ne sera atteignable qu'à pied, à la nage, en vélo, trottinette, bateau, roller ou skateboard !
La circulation motorisée sera interdite (excepté pour les riverains et exploitants).

Saint-Joux Festival
Programme

Samedi 13.08	
17h	Premier match en 2e ligue du FC LNL contre Moutier. Grillades & animations pour les enfants avec JaNiMe
Mercredi 17.08	
14h – 16h	Parcours d'obstacles, CAJ (Centre Animation Jeunesse) et JaNiMe
15h30 – 17h	Ventre Glisse, CAJ (Centre Animation Jeunesse) et JaNiMe
Dès 17h	Grillades & Hotdogs
Jeudi 18.08	
13h – 17h	Animations nautiques et Beach Games, CAJ (Centre Animation Jeunesse)
18h	Bike & Run, FSG La Neuveville
Dès 17h30	Afterwork, food & music
Vendredi 19.08	
13h – 17h	Animations nautiques, CAJ (Centre Animation Jeunesse)
Dès 13h00	Entraînements et inscriptions Pump Track
17h30	Afterwork, food & music
18h	BLZ Stump League World Championship Qualifier
18h	Game of scoot sur le Pump Track, CAJ (Centre Animation Jeunesse)
20h30	Soirée Rap par la Zone Piétonne : LSLB, Pablo, Warnöx
22h30	DJ Two Keys par la Zone Piétonne
Samedi 20.08	
9h-12h	Entraînements et inscriptions Pump Track
10h30 – 14h	Tournoi Archery, CAJ (Centre Animation Jeunesse) et JaNiMe
10h30 - 14h	Château gonflable, JaNiMe
12h30 - 15h	Championnat suisse Elite de Pump Track
14h - 16h	Démonstration de wakeboard tracté, Attraxtion
16h -18h	Manche de qualification championnat du monde de Pump Track
20h30	Soirée Rock par la Zone Piétonne : Stockholm Syndrome & Archair
22h30	D'Glan (DJ) par la Zone Piétonne
Dimanche 21.08	
8h - 17h	Championnat suisse Junior de Pump Track
10h30 - 14h30	Château gonflable, Bubble foot, CAJ et JaNiMe

Tout au long du festival, initiation à la voile par la Bordée de Tribord, démonstration de Foil Pumping par Attraxtion, exposition de photos sous-marines par MZ Plongée et jeux de balles avec le FC La Neuveville-Lamboing.

Foodtruck Festival (Hamburgers, Thaï food, grillades, crêpes, glaces et churros), cantine et bars.

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Août

Lundis 8, 15, 22, 29 **Samedis** 20
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

PORTES OUVERTES ET INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEAU COLLÈGE

Samedi 20 août 2022

Portes ouvertes de 13h00 à 17h00.

La partie officielle aura lieu dès 16h00 (apéro offert par la commune).

Venez nombreux visiter le collège !

Conseil communal

COMMUNE MIXTE DE NODS

La commune mixte de Nods met au concours la place d'

Agent d'exploitation orientation voirie

Taux d'occupation : 80 à 100 %

Activités :
- Entretien des routes, des canalisations, des espaces verts, du cimetière, des véhicules et des outils,
- Surveillance de la déchèterie,
- Service hivernal,
- Remplacement du concierge,
- Le cahier des charges complet peut être consulté sur le site de la commune www.nods.ch

Profil recherché :
- CFC d'agent d'exploitation ou titre jugé équivalent,
- Permis de conduire cat. B et pratique de la conduite d'un tracteur,
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier,
- Aisance relationnelle,
- Connaissances de base en informatique (Word, Excel),
- Flexibilité indispensable.

Entrée en service : 1er décembre 2022 ou à convenir

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès du Conseiller Responsable de la Voirie, M. Eric Darioly au N° de tél. 079 637 29 75.

Merci d'envoyer votre candidature, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 31 août 2022 au Conseil communal, mention "postulation", Place du Village 5, 2518 Nods ou par courriel à commune@nods.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

VOTATIONS DU 25 SEPTEMBRE 2022 COMPOSITION DES BUREAUX

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence : Natacha Perrinjaquet

Membres : Jacques Reichenbach
Christel Reymond-Joubin
Elodie Ricciardi

Membre suppléant : Glenda Robin et Allan Rollier

Administration Ana Santos

CONSEIL COMMUNAL

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

19 et 20 août 2022

A cet effet, une benne sera déposée à la déchèterie dès 08.00 h.

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

FÊTE VILLAGEOISE DE NODS "LES PIRATES" DU 26 AU 28 AOÛT 2022

Le comité a le plaisir de vous présenter un résumé du programme de la fête :

Vendredi 26.08

19h Ouverture de la fête / discours
20h30 Animation musicale Nivrozik

Samedi 27.08

9h à 13h Marché du terroir
Dès 10h Rencontre romande des sonneurs de cloches
21h Concert de rock avec le jeune group neuchâtelois « Walldown »

Dimanche 28.08

8h à 10h Brunch
10h15 Culte
11h30 Partie officielle / discours
14h30 Cortège traditionnel

Info importante :

Des transports sont organisés le vendredi et le samedi soir par Minibus Tour

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

20 août, 3 septembre, 17 septembre

L'administration communale

COMMANDE GROUPÉE DE MAZOUT

Au fil des années, l'intérêt porté à une commande groupée par nos citoyennes et citoyens à fortement diminué. Le Conseil communal a donc décidé de renoncer à proposer ce service. En effet, au vu du faible taux de commandes, il n'est plus possible d'offrir un prix intéressant. Nous laissons le soin aux habitantes et aux habitants de commander directement leur mazout.

L'administration communale

PROCÉDURE ÉLECTRONIQUE D'OCTROI DU PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS LE 1er MARS 2022

Les modifications adoptées en décembre 2020 par le Grand Conseil, qui sont apportées à la loi sur les constructions et au décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire et qui sont requises par l'introduction des procédures électroniques du permis de construire et d'édictions des plans, entrent en vigueur le 1er mars 2022, en même temps que la modification de l'ordonnance sur les constructions.

La demande de permis de construire doit être remplie de manière électronique depuis le 1er mars 2022, sur la plateforme eBau, et ne peut plus être déposée au moyen des formulaires officiels.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site internet de la commue sous le service "permis de construire"

Pour toutes questions, merci de vous adresser à l'administration communale.

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Sylviane et Klaus Luginbühl, La Ravoye 16, 2516 Lamboing
Auteur du projet : Verancolor Sàrl, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier
Propriétaires fonciers : Mme et M. Sylviane et Klaus Luginbühl, Lamboing
Projet : Construction d'un jardin d'hiver sur terrasse existante côté sud, parcelle no 2493, La Ravoye 19, village de Lamboing
Zone : H2
Dérogation : à l'art. 25 al. 2 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 5 août au 4 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 5 août 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Madame Chloé et Monsieur Nicolas Dauwalder, Derrière Montet 10, 2515 Prêles.
Auteur du projet : Läderach installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron.
Emplacement : parcelle no 2256, au lieu-dit : «Derrière Montet 10», Prêles, commune de Plateau de Diesse.
Projet : remplacement de la chaudière à mazout existante par une pompe à chaleur (air/eau) extérieure.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : H2.
Dérogation : art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 septembre 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 août 2022.
La préfète : Stéphanie Niederhauser

AVIS AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

En vertu des dispositions du Règlement de police communale, nous tenons à rappeler aux détenteurs d'animaux quelques principes à appliquer impérativement :

Art. 27, al. 4
Les propriétaires d'animaux sont tenus pour responsables si les déjections de leurs bêtes souillent des installations publiques.

Art 45
[1] Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux ne souillent ni n'endommagent les bâtiments, les installations sportives et celles situées dans les parcs, les places de jeu, les jardins privés et les cultures agricoles.
[2] Si un chien fait ses besoins en dehors des endroits appropriés, les excréments doivent être immédiatement enlevés par son propriétaire.

Art. 81, al. 2
Les animaux doivent être gardés de manière à ce que personne ne soit importuné par les bruits, odeurs ou déjections dont ils sont à l'origine ni par leur comportement. Ils ne doivent en outre mettre en danger ni les personnes, ni les autres animaux, ni les choses et ne pas leur nuire.

Nous prions instamment les personnes concernées de bien vouloir se conformer strictement à ces quelques prescriptions, ce dont nous les remercions d'avance. Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende d'un montant maximal de CHF 5'000.00, conformément à l'art. 90, al. 1 du Règlement de police communale.

L'administration communale

DÉCHETTERIES VERTES DÉCHETS NON-COMPOSTABLES

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, **pour les détenteurs des vignettes vertes,** uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

FÊTE NATIONALE 2022 AU BATTOIR DE DIESSE

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement toutes les personnes suivantes :

- L'équipe du GAP, notamment Mme Malika Moser, Présidente, et Mme Nathalie Simon-Vermot qui ont orchestré la manifestation, organisé et tenu le stand de boissons et de hot dog, ainsi que les autres membres des groupes d'animation qui leur ont donné un coup de main durant les festivités.
- L'équipe de l'administration communale, soit Mme Mélanie Kiener, responsable de l'organisation de la partie technique de la manifestation, Mme Eva Racine, notre apprentie, et Mme Nicole Lecomte qui ont travaillé dans les stands.
- Mme Catherine Früh et M. Marc Früh pour la tenue d'un stand de crêpes «crêpes-mines» dont l'intégralité des bénéfices ira à la fondation «Digger» à Tavannes.
- Les membres de l'Arzilière et notamment Mme Sylvie Richen pour la tenue d'un stand de cornets à la crème et de tourtes Forêt-Noire.
- Mme Nicole Thomet qui a animé la soirée au son de son accordéon et a accompagné le public lors du chant de l'hymne national.
- M. Quentin Joliat pour son Food truck pizza «La Légende».
- SBK Laser pour le magnifique show-laser qui a pu se dérouler malgré les interdictions en vigueur.
- DJ Jem's pour l'animation musicale.
- M. Frédéric Racine, conseiller communal, pour la tenue du discours officiel.
- M. Stéphane Rouèche, pasteur, pour sa présence et son message à la population.
- Les voyers communaux, MM. Yann Schutz et Raphaël Bourquin, pour leur aide durant toute la manifestation.
- Et toutes les personnes qui ont collaboré bénévolement au bon déroulement de la manifestation.

Merci à toutes ces personnes pour leur aide et engagement dans l'organisation de la manifestation qui a remporté un franc succès auprès de la population.

Au nom du Conseil communal de Plateau de Diesse :
Catherine Favre Alves, Maire

COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS 2022

La course annuelle se déroulera le **21 septembre 2022** et aura lieu au Glasi d'Hergiswil.

Le rendez-vous est fixé au Battoir de Diesse, à 8h15.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 26 août 2022** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui fêteront leur anniversaire dans le courant des mois de juillet et août.

Talon d'inscription – Course annuelle des aînés 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Localité: .....

No de tél.: .....

Transport : NON ◯ OUI ◯

Ouvert aux personnes retraitées
(64ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles
jusqu'au vendredi 26 août 2022.

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'EAU

Suite à la sécheresse persistante et par manque de précipitations, **les réserves en eau du SED diminuent très fortement.**

Pour garantir un approvisionnement suffisant de la population et du bétail dans les prochaines semaines, et pour conserver un minimum de réserve en cas d'incendie, les mesures suivantes sont à **prendre immédiatement :**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- **D'ARROSER LES PELOUSES (tuyaux, jets d'eau, etc.)**
- **DE REMPLIR LES PISCINES**
- **ETC.**

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en :

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

La Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
032 315 70 70

Pour les amateurs de lecture locale…

La commune propose aux intéressés deux magnifiques ouvrages régionaux édités par la revue « Intervalles » touchant de près la région du Plateau de Diesse.

- *Portrait du poète Hugues Richard, de Lamboing*
- *Revue consacrée au Plateau de Diesse*

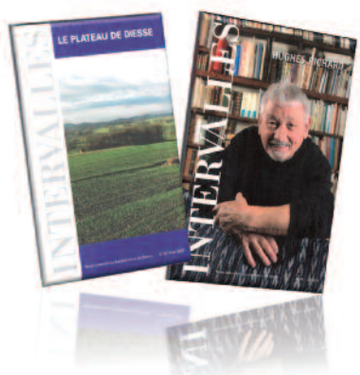

Vous trouverez ces deux ouvrages à la vente à votre disposition au guichet de l'administration de Prêles

Prêles, le 12 août 2022

CONGÉLATEUR PUBLIC À DIESSE

Il y a des casiers de 100, 150 et 200 litres qui sont à la disposition de la population au prix d'une location annuelle de CHF 50.00 par 100 litres.
En cas d'intérêt, il vous suffit de remplir le talon ci-dessous et de nous le retourner.
L'administration communale (032 315 70 70) se tient évidemment à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Talon de réponse pour le congélateur public

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Localité: .....

No de tél.: .....

❑ 100 litres à CHF 50.00 / année ❑ 150 litres à CHF 75.00 / année
❑ 200 litres à CHF 100.00 / année

A retourner à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE À PRÊLES EN 2023

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Prêles en 2023, la commune est à la recherche de bénévoles et de sociétés prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, ou encore si vous avez des propositions de thèmes, veuillez contacter l'administration communale au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch.

Une première séance sera organisée en septembre (la date sera communiquée ultérieurement dans la FOD) par la commune et les présidentes des groupes d'animation afin de former un comité chargé d'organiser la manifestation.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

Nouvelles de l'administration

Première femme à la tête de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg

Regine Schneeberger Georgescu a été choisie pour prendre la tête de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg, dont elle est la directrice suppléante depuis deux ans. Elle sera la première femme à exercer la plus haute charge dans cet établissement concordataire d'exécution en milieu fermé pour hommes. Elle succède à Hans-Rudolf Schwarz, qui partira à la retraite cet automne.

Une fine connaisseuse de l'exécution judiciaire en Suisse

A l'issue d'une procédure de sélection poussée, l'Office de l'exécution judiciaire (OEJ) du canton de Berne a porté son choix sur Regine Schneeberger pour prendre la direction de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg. Son expérience approfondie de l'exécution judiciaire et son activité de directrice suppléante de Thorberg depuis le 1er septembre 2020 l'ont imposée comme la meilleure candidate pour cette charge complexe. Elle succédera le 1er octobre 2022 à Hans-Rudolf Schwarz, qui part à la retraite.

Avant d'intégrer l'équipe dirigeante de Thorberg, Regine Schneeberger a codirigé pendant trois ans le domaine de la formation du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales de Fribourg, dont elle était membre de la direction. De 2011 à 2015, elle a également été coresponsable du service Exécution cas à risques à l' OEJ. Avant d'exercer des fonctions dirigeantes dans le domaine de l'exécution judiciaire et dans divers établissements de formation, elle avait encadré des détenues à l'Établissement pénitentiaire de Hindelbank de 1989 à 1993, parallèlement à ses études.

Le conseiller d'État Philippe Müller, directeur de la sécurité du canton de Berne, est heureux de confier cette importante position de cadre à une femme : *"Il est normal que les femmes assument des tâches dirigeantes dans le domaine de la sécurité aussi."*

Une fine connaisseuse de l'exécution judiciaire en Suisse

Regine Schneeberger est en train de faire un Master of Business Administration in Change Management and Leadership, qui viendra compléter son Master of Advanced Studies en sciences forensiques. Après une licence en travail social, pédagogie et psychologie, elle avait en outre obtenu un diplôme professionnel en travail social. Sa longue expérience pratique s'appuie donc sur de solides connaissances techniques et scientifiques dans le domaine de l'exécution judiciaire, comme en témoignent ses publications scientifiques sur des sujets comme la formation de base et la formation continue des membres du personnel de l'exécution judiciaire ou encore sur le troisième âge dans le système d'exécution judiciaire suisse. Âgée de 56 ans, Regine Schneeberger est mariée et mère de deux enfants.

La cheffe de l'Office de l'exécution judiciaire Romilda Stämpfli comme le conseiller d'État Philippe Müller sont convaincus que les travaux de réorientation de l'établissement pénitentiaire de Thorberg sous le signe de l'"exécution judiciaire sur mesure" avanceront bien sous la conduite de Regine Schneeberger. *"C'est une personnalité dirigeante affirmée, qui jouit de la confiance et de l'acceptation des membres du personnel comme de ses supérieurs. Deux conditions sine qua non pour le développement de l'établissement de Thorberg "*, souligne Romilda Stämpfli. La cheffe d'office et le conseiller d'État remercient sincèrement le directeur sortant, Hans-Rudolf Schwarz, pour ses longues années au service du canton, d'abord comme directeur de l'Établissement pénitentiaire de Witzwil puis pour sa précieuse contribution à la réorientation de Thorberg durant ces trois dernières années.

L'Établissement pénitentiaire de Thorberg assure l'exécution en milieu fermé des peines et mesures par plus de 170 hommes venant des onze cantons du Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale

Actualisation de la liste bernoise des traditions vivantes

Fêtes, coutumes ou artisanat d'art : le canton de Berne possède une multitude de traditions vivantes, qu'elles soient urbaines ou rurales. Établie il y a cinq ans, la liste des traditions vivantes bernoises va être mise à jour. Les institutions responsables sont invitées à proposer de nouvelles inscriptions. Il sera également possible d'adapter les inscriptions existantes.

Les traditions vivantes sont l'expression de la diversité culturelle et de la créativité humaine. Elles relient les gens et sont porteuses de sens. Beaucoup de communes du canton de Berne ont des traditions uniques en leur genre, que la population fait vivre depuis des générations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel immatériel, le canton de Berne a dressé un inventaire des traditions vivantes bernoises. Cette liste repose sur l'inscription volontaire de groupes et d'associations. Elle est révisée périodiquement.

Demandes d'inscription possibles jusqu'au 30 novembre 2022

L'Office fédéral de la culture est en train de procéder à la deuxième mise à jour de la Liste des traditions vivantes en Suisse, sur laquelle figurent actuellement 26 traditions bernoises. Le canton de Berne a décidé d'actualiser lui aussi sa liste des traditions vivantes. Un nouveau site Internet leur est consacré: www.be.ch/traditions-vivantes. Les descriptions publiées proviennent des institutions responsables de ces traditions. Celles-ci sont donc invitées à revoir leurs descriptions et à proposer des modifications si elles le souhaitent. Les traditions qui ne sont plus pratiquées seront supprimées. Un formulaire en ligne permet de proposer de nouvelles inscriptions jusqu'au 30 novembre 2022. Vidéos et photos en haute résolution sont les bienvenues.

L'inventaire bernois des traditions vivantes ne couvre pas la totalité du territoire cantonal et il ne prétend pas à l'exhaustivité. Après avoir revu la liste cantonale, le canton de Berne proposera à l'Office fédéral de la culture de nouvelles inscriptions sur la liste nationale. Les deux listes actualisées seront publiées à l'automne 2023. La prochaine mise à jour de la Liste des traditions vivantes en Suisse a pour but de mettre à l'honneur la contribution de ces traditions au développement durable. A cet effet, l'Office fédéral de la culture a élaboré une boussole du développement durable.

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Cultes dans les homes
Vendredi 12 août, à 10h à Mon Repos et 10h45 à Montagu
Dimanche 14 août
18h, culte méditatif à la Blanche-Eglise
John Ebbutt, pasteur, Sara Gerber, organiste
Willy Siegrist à la flûte arménienne
Jean 3, 1-17 : des anniversaires
Chants : 35-07, 31-22, 45-04, 49-01
Mercredi 17 août
10h, Groupe de partage biblique et de prière à la salle Schwander
14h30, chant à la maison de paroisse pour reprendre avec plaisir des mélodies d'autrefois et d'aujourd'hui. Bienvenue à celles et ceux qui aiment chanter !
Vendredi 19 août
Dès 17h, course de la solidarité à la halle polyvalente de Prêles. Infos et inscriptions sur www.coursedelasolidarite.ch
Dimanche 21 août
culte pour le dimanche de la Bible avec le témoignage des Gédéons

La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 14. August
11.00 Uhr, Berghaus Turnverein Twann, Spitzberg: "Bergpredigt" - Gottesdienst. Mit Pfr. Peter von Salis und Bruno Steiner mit Kollegen (Alphorn). Anschliessend Apéro und Gastwirtschaft mit dem Turnverein Twann. Fahrdienst: 9.30 Uhr ab Bahnhof Ligerz, 9.45 Uhr ab Bahnhof Twann.
Pikettdienst
1. bis 14. August: Pfr. Peter von Salis
(Telefon 078 741 37 64)
15. bis 28. August: Pfrn. Sigrid Wübker
(Telefon 079 936 17 57)
www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe à La Neuveville
Dimanche 14 août 2022, Assomption de la Vierge Marie, messe à 10h, église Notre-Dame de l'Assomption.
Particularité : messe quadrilingue
Dimanche 14 août à 10h, église Ste-Marie, à Bienne, messe en français, allemand, italien et espagnol pour la fête de l'Assomption.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 14 août
Culte à Diesse, 10h, thème: Que faire avec les moments de vide dans nos vies? Découvertes des oeuvres de l'artiste Claude Kimsza, service de voiture, voir ci-dessous
Dimanche 21 août
Culte à La Neuveville, 10h, (pas de service de voiture)
Course de la Solidarité
La 11ème édition se déroulera le vendredi 19 août dès 17h à Prêles. Merci de votre solidarité et de votre soutien en faveur d'agriculteurs au Cambodge. Toutes les infos sont sur www.coursedelasolidarite.ch
Service de voiture
9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 14 août
10h, culte à Nods
Dimanche 21 août
10h, La Neuveville, dimanche de la Bible
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site
www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, Ouvert du lundi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h, Samedi et dimanche: 9h-15h, Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée **"Ville d'étude et de séjour" qui présente la vie en pensions et pensionnats du XVIIIe au XXe siècles.** Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Exposition temporaire : **De la diversité des cépages**
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Appel d'urgence

Tél. 117	Police, appel d'urgence
Tél. 118	Feu, appel d'urgence
Tél. 144	Ambulances, appel d'urgence
Tél. 145	Intoxications, appel d'urgence
Tél. 147	Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes